

## Qu'est-ce qu'un article indéfini ou un article défini ?

Un **article** est un déterminant particulier qui se trouve toujours avant le nom commun.

Il existe plusieurs familles d'articles.

- **Les articles indéfinis** « un, une, des » qui font référence à une personne, une chose ou un animal de manière imprécise.
- **Les articles définis** « le, la, les, l' » qui font référence à une personne, une chose ou un animal précis ou connu.

Remarque : il existe d'autres catégories d'articles.

Exemples :

**Un petit chien** : on ne précise pas de quel chien il s'agit. Le mot « un » est donc un article indéfini.

**Des gangsters** : on ne connaît pas les gangsters. Le mot « des » est également un article indéfini.

**Le chien noir** : on parle d'un chien précis que l'on connaît. Le mot « le » est un article défini.

**Les gangsters** : on sait de quels gangsters il s'agit. Le mot « les » est donc un article défini.